

Rapport Financier

du réseau PEP



La solidarité en action

2020

LA FORCE D'UN RÉSEAU
ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE

Comptes certifiés par les cabinets Exco Socodec et Cogebis



PROJET FEDERAL DE LA FGPEP 2018-2022

Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



1) PREMIER AXE :

Construire ensemble. La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



2) DEUXIÈME AXE :

Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



3) TROISIÈME AXE :

Garantir l'égalité de considération et d'écoute de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



4) QUATRIÈME AXE :

Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local.**



5) CINQUIÈME AXE :

Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



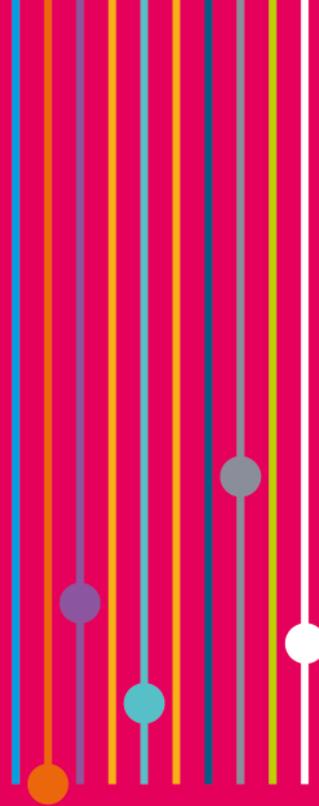
6) SIXIÈME AXE :

Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaider, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



7) SEPTIÈME AXE :

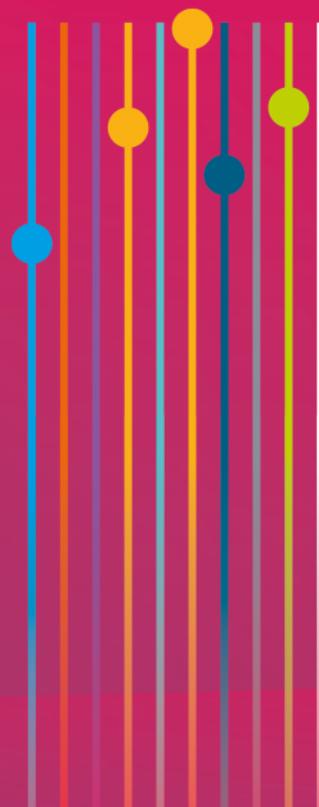
Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.



Rapport Financier

du réseau PEP

2020



Sommaire

Bilans

Bilan actif combiné du réseau PEP	8
Bilan passif combiné du réseau PEP	9
Résultat combiné du réseau PEP	10
Variation de la trésorerie	12

Annexes

16	Présentation du réseau PEP
18	Faits marquants
21	Principes généraux

Notes sur le bilan

Immobilisations / Amortissements	29
Variation des provisions et dépréciations	30
Variation des fonds propres	31
Parts contributives dans les fonds propres combinés	32
États des créances	34
Notes sur le résultat	36

Informations Complémentaires

40	Détail des immobilisations
42	Résultat combiné par secteurs d'activité
44	Évolution des produits par régions
46	Les activités du secteur social et médico-social
49	Les activités du secteur propre
54	Répartition des produits et des charges d'exploitation



Bilans

Bilan actif combiné du réseau PEP	8
Bilan passif combiné du réseau PEP	9
Résultat combiné du réseau PEP	10
Variation de la trésorerie	12



BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2020 en K€

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

	Brut	Amort. & Prov.	NET 2020	NET 2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles						
• Frais d'établissement	1 625	-1 146	479	588	-109	-19%
• Frais de recherche et développement	273	-120	153	157	-4	-3%
• Concessions, brevets, licences	6 438	-5 406	1 032	1 063	-31	-3%
• Autres immobilisations incorporelles	1 037	-418	619	342	276	81%
• Avances et acomptes/ immobilisations incorporelles	252	-	252	107	144	135%
Sous total 1	9 624	-7 090	2 533	2 257	277	12%

Immobilisations corporelles						
• Terrains	44 323	-3 132	41 190	39 471	1 720	4%
• Constructions	717 639	-332 621	385 019	372 152	12 866	3%
• Installations techniques, matériel et outillage	87 196	-72 753	14 443	14 002	441	3%
• Autres immobilisations corporelles	169 918	-123 488	46 430	44 989	1 441	3%
• Immobilisations corporelles en cours	33 684	-311	33 373	31 669	1 703	5%
• Immobilisations grevées de droit	1 153	-820	333	608	-275	-45%
• Avances et acomptes / immobilisations corporelles	1 209	-	1 209	318	891	280%
Sous total 2	1 055 122	-533 125	521 997	503 210	18 787	4%

Immobilisations financières						
• Créances rattachées à des participations	240	-2	237	215	22	10%
• Titres immobilisés	14 060	-9	14 051	18 081	-4 030	-22%
• Autres titres immobilisés	2 275	-113	2 162	1 947	215	11%
• Prêts	9 890	-253	9 637	8 884	753	8%
• Autres immobilisations financières	2 077	-6	2 071	2 280	-209	-9%
Sous total 3	28 542	-383	28 159	31 407	-3 248	-10%
TOTAL 1	1 093 288	-540 598	552 689	536 874	15 815	3%

Actifs circulants						
• Stocks et encours	738	-	738	725	13	2%
• Stocks produits finis	229	-26	203	201	1	1%
• Stocks de marchandises	97	-	97	83	13	16%
• Avances acomptes versés sur commandes	727	-	727	988	-261	-26%
• Usagers et comptes rattachés	30 150	-1 887	28 263	30 648	-2 385	-8%
• Autres créances	23 215	-784	22 431	19 974	2 457	12%
• Valeurs mobilières de placements	71 610	-201	71 409	77 681	-6 272	-8%
• Disponibilités	369 637	-	369 637	311 052	58 585	19%
• Charges constatées d'avance	3 495	-	3 495	3 589	-95	-3%
TOTAL 2	499 897	-2 899	496 998	444 941	52 057	12%

Comptes de régularisation						
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	8	-	8	17	-8	-51%
TOTAL 3	8	-	8	17	-8	-51%

TOTAL GENERAL
(1 + 2 + 3)

1 593 192 **-543 493** **1 049 695** **981 832** **67 863** **7%**

08

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2020 en K€

Fonds propres

	2020	2019	Variation	%
• Fonds associatifs sans droits de reprise	20 635	21 052	-418	-2%
• Apports sans droits de reprise	26 514	12 777	13 737	108%
• Legs et donations	4 043	10 134	-6 091	-60%
• Fonds associatifs	27 718	27 605	113	0%
• Subventions d'investissements / biens renouvelables SDR	-	52 133	-52 133	-100%
• Ecarts de réévaluation	4 025	3 966	60	2%
• Réserves	-14 223	6 366	-20 589	-323%
• Report à nouveau	26 729	-23 747	50 477	-213%
• Résultat de l'exercice	-9 564	-4 189	-5 375	128%
TOTAL	85 877	106 096	-20 219	-19%

Autres fonds Associatifs

• Fonds associatifs avec droits de reprise	1 601	2 064	-463	-22%
• Apports avec droits de reprise	2 030	2 623	-593	-23%
• Legs et donations assortis d'obligations	219	576	-357	-62%
• Report à nouveau sous contrôle des tiers	-22 558	-8 275	-14 284	173%
• Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 065	3 065	-	0%
• Réserves sous contrôles de tiers financeurs	261 140	222 191	38 949	18%
• Subventions d'investissements / biens renouvelables ADR	-	10 414	-10 414	-100%
• Subventions d'investissements / biens non renouvelables	72 510	58 343	14 168	24%
• Provisions réglementées	26 670	113 231	-86 561	-76%
• Droits de propriétaires (Commodat)	333	608	-275	-45%
• Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	37 842	12 570	25 272	201%
TOTAL	382 852	417 411	-34 559	-8%

Fonds dédiés

• Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	121 880	24 322	97 558	401%
• Fonds dédiés sur autres ressources	3 796	1 329	2 467	186%
TOTAL	125 676	25 652	100 024	390%

Provisions pour risques et charges

• Provisions pour risques	5 755	7 446	-1 691	-23%
• Provisions pour charges	98 261	89 538	8 723	10%
TOTAL	104 016	96 984	7 032	7%

Dettes

• Emprunts assortis de conditions particulières	411	493	-83	-17%
• Emprunts et dettes / Etablissements de crédit	213 175	198 773	14 402	7%
• Emprunts et dettes financières diverses	2 636	7 079	-4 442	-63%
• Avances et acomptes reçus / commandes en cours	2 614	5 021	-2 407	-48%
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 335	28 499	835	3%
• Dettes fiscales et sociales	83 986	79 150	4 837	6%
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 192	4 133	-941	-23%
• Autres dettes	11 653	8 724	2 928	34%

Comptes de régularisation passif

• Produits constatés d'avance	4 273	3 817	456	12%
TOTAL	351 274	335 689	15 585	5%

TOTAL DU PASSIF

1 049 695 **981 832** **67 863** **7%**

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Au 31 Décembre 2020 en K€

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

	2020	2019	Variation	%
• Cotisations	617	865	-248	-29%
• Ventes de marchandises	164	257	-93	-36%
• Production vendue	7 589	8 636	-29 419	-26%
• Prestations de services	82 459	111 877	12 844	2%
• Produits d'activités	90 828	121 636	-30 808	-25%
• Production Stockée	-57	-24	-33	135%
• Production immobilisée	122	98	24	24%
• Subventions d'exploitation, et concours publics	752 090	700 981	51 109	7%
• Autres Produits	21 440	24 158	-2 718	-11%
• Reprises d'amortissements et provisions	20 326	14 991	5 335	36%
• Utilisation des fonds dédiés	8 629	6 496	2 133	33%
• Transferts de charges	10 158	10 467	-309	-3%
TOTAL 1	903 537	878 803	24 734	3%

Charges d'exploitation

• Achats de Marchandises	960	654	306	47%
• Variation de stocks Marchandises	-3	-19	16	-85%
• Achats de MP et autres approvisionnements	5 389	5 819	-430	-7%
• Variation de stocks MP et autres approvisionnements	-19	104	-123	-118%
• Autres achats et charges externes	167 367	182 326	-14 959	-8%
• Aides financières versées	810	1364	-554	-41%
• Impôts, Taxes et versements assimilés	47 196	46 392	805	2%
• Charges de Personnel	418 770	402 543	16 226	4%
• Charges sociales	154 078	152 293	1 785	1%
• Dotations amort. & prov. d'exploitation	42 829	41 250	1 579	4%
• Dotations aux prov/actifs circulant, risques et charges	19 272	27 606	-8334	-30%
• Reports en fonds dédiés	17 078	10 596	6 482	61%
• Autres charges	2 595	2 393	202	8%
TOTAL 2	876 323	873 321	3 002	0%

Opérations en commun

• QP produits sur opérations faites en commun	185	10 311	-6 530	-98%
• QP charges sur opérations faites en commun	341	9 942	-9 601	-97%
TOTAL 3	-155	369	- 524	-142%

1

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2 + 3)

27 058 5 851 21 208 362%

Produits financiers

	2020	2019	Variation	%
• Produits de participations	266	396	-130	-33%
• Revenus des valeurs mobilières et autres créances	497	1 092	-595	-54%
• Reprises sur provisions & Transfert de charges	35	188	-153	-81%
• Autres produits financiers	676	843	-167	-20%
TOTAL 4 →	1 474	2 519	-1 044	-41%

Charges financières

• Dotations financières aux amortissements et provisions	91	77	13	17%
• Intérêts et charges assimilées	4 711	4 562	150	3%
TOTAL 5 →	4 802	4 639	163	4%

2

RESULTAT FINANCIER (4 - 5)

-3 328	-2 121	-1 207	57%
--------	--------	--------	-----

3

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 - 2 + 3 + 4 - 5)

23 730	3 730	20 000	536%
--------	-------	--------	------

Produits exceptionnels

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 699	2 705	1 994	74%
• Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 883	5 669	-2 786	-49%
• Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	5 227	4 359	868	20%
• Reprises de provisions & transfert de charges	4 258	5 050	-792	-16%
TOTAL 6 →	17 067	17 783	-716	-4%

Charges exceptionnelles

• Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 374	1 801	2 573	143%
• Charges exceptionnelles sur opérations en capital	717	875	-158	-18%
• Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	4 672	6 476	-1 804	-28%
• Valeur nette actifs cédés	2 567	3 591	-1 024	-29%
TOTAL 7 →	12 330	12 743	-413	-3%

4

RESULTAT EXCEPTIONNEL (6 - 7)

4 737	5 040	-303	-6%
-------	-------	------	-----

• Impôts sur les bénéfices	189	388	-199	-51%
----------------------------	-----	-----	------	------

Excédent ou déficits (Produits - Charges)

28 278	8 382	19 896	237%
--------	-------	--------	------

TOTAL DES PRODUITS

922 264	909 415	12 848	1%
---------	---------	--------	----

TOTAL DES CHARGES

893 986	901 034	-7 048	-1%
---------	---------	--------	-----

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

Au 31 Décembre 2020 en K€

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

Trésorerie au 31/12/2019	388 452
II Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	65 611
• Résultat net de l'exercice :	28 278
- Dotations / reprises amortissements et provisions	42 560
- Quote-part des subventions virées au résultat	(5 227)
II Variation du BFR d'exploitation	6 055
- Variation des stocks	24
- Variation des clients	1 984
- Variation des dettes fournisseurs	-106
- Variation des dettes fiscales et sociales	3 675
- Variation des autres dettes/créances	479
→ Flux de trésorerie liée à l'exploitation	71 666
II Investissements financés sur l'exercice	(49 913)
- Acquisition d'immobilisations	(68 490)
- Diminution d'immobilisations	21 538
- Mouvements internes et variation de périmètre	(2 961)
→ Flux de trésorerie lié aux investissements	(49 913)
Variation des fonds dédiés	8 449
Emprunts	9 984
Subventions d'investissements reçues	21 343
Ecart de réévaluation	60
Fonds propres variation de périmètre	11 251
Autres variations des fonds propres	(20 392)
→ Flux de trésorerie lié aux financements	30 695
Trésorerie au 31/12/2020	440 900





Annexes

Présentation du réseau PEP	16
Faits marquants	18
Principes généraux	21



ANNEXE

DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP

PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2020, il est composé de 77 associations départementales, 8 associations régionales, 6 associations territoriales, 3 associations partenaires, 1 organisme de gestion et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de trois grands secteurs d'activités :

1 Le secteur des Politiques Educatives Vacances, Loisirs, Culture et Sport

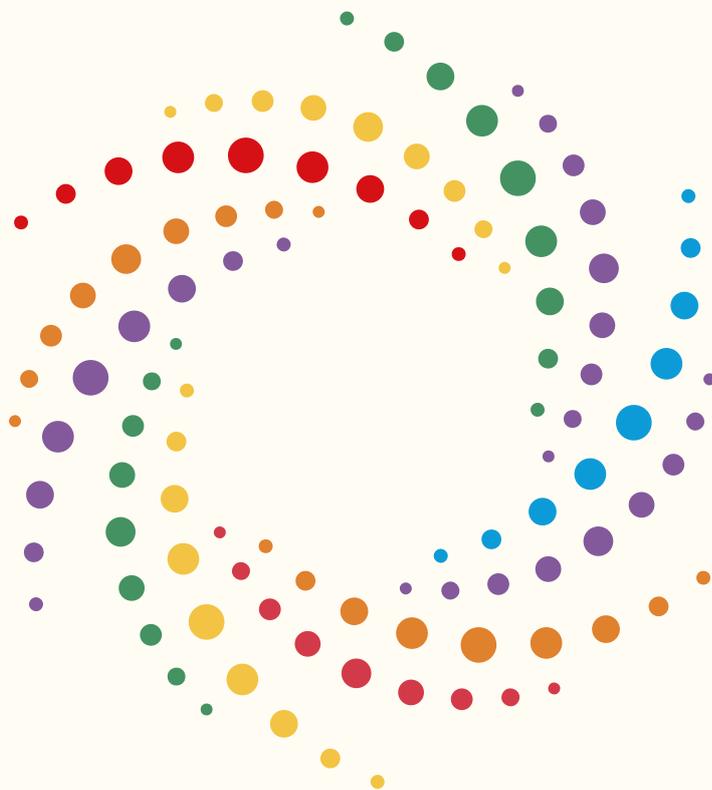
Il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

2 Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé

Ce secteur accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits). Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

3 Le secteur des Politiques Educatives et Sociales de Proximité

Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.



NOS PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

- Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
 - *développant des parcours éducatifs et de soin*
 - *intégrant l'accès aux loisirs et à la culture*
 - *développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de coéducation*
 - *intégrant le développement du numérique*
- Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours

Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison.

Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire.

FAITS MARQUANTS

Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

→ **Indemnités de fin de carrière**

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une reprise nette de 6,7 M€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2020. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2020, il est passé de 0.77 % à 0.35 %. L'impact de la baisse du taux d'actualisation sur la dotation est estimé à 5.3 M€.

→ **Projets de construction - travaux - achats de locaux ou bâtiments**

II Région Nouvelle Aquitaine

- Achèvement des travaux du bâtiment « Néo Basque » PEP 33
- Acquisition d'un terrain à St Paul les Dax pour la construction des locaux du SESSAD (PEP 40)
- Acquisition d'un terrain pour la construction du nouveau CAMSP (GPA)

II Région Auvergne Rhône Alpes

- Acquisition d'un terrain à Montréal-la-Cluse et poursuite des travaux de construction de l'accueil de jour (SCI des PEP 01).
- Projet de construction en cours d'un internat (PEP 74).

II Région Bourgogne Franche Comté

- Reconstruction en cours du foyer d'hébergement et de la MECS et fin des travaux des nouveaux locaux pour 3 établissements (PEP 71).

II Région Centre Val de Loire

- Projet de construction du DAME B Debay (PEP 28)
- Construction d'un atelier d'horticulture et travaux de mise aux normes de l'IME et mise en service des locaux de la cuisine centrale (PEP 36).
- Construction en cours de l'IME la Source (PEP 45).

II Région Grand Est

- Poursuite des travaux d'accessibilité de l'IME à Montceau Les Vaudes (PEP 10).
- Travaux de rénovation de l'ITEP les Forges (PEP 51)
- Construction en cours sur l'IME de Bourbonnes les Bains (PEP 52)

II Région Hauts de France

- Début des travaux des nouveaux locaux du SESSAD à Arras, fin des travaux du CAMSP du Boulonnais à Boulogne sur mer, poursuite des travaux sur les sites de St Pol, Lieven et d'Authie (PEP 62)

II Région Occitanie

- Travaux de construction du centre international de séjour Lamourelle (SCI des PEP 11)
- Travaux en cours sur l'IME et construction d'un city stade (PEP 12)
- Mise en service du centre international de séjour (PEP 31)
- Fin des travaux de l'Ilot Pasteur à Auch (PEP 32)
- Mise en service de la MAS l'Ensoleillade, travaux de construction en cours de l'IME, travaux de rénovation de la MECS des Mariniers, mise en service de la villa Castel de la MECS les Terres Rouges. Rénovation en cours des centres de Malibert et des Angles. (PEP 34)
- Acquisition de nouveaux locaux pour le CRAF (centre de formation) à Perpignan (PEP 66)

II Région Pays de la Loire

- Fin des travaux de la maison d'enfants André Laffargue à la Ducherais (PEP Atlantique Anjou).
- Travaux en cours sur le site de Primel (PEP 53).
- Poursuite des travaux en cours de la MAS Simone Veil et acquisition d'une maison à Rives de l'Yon (AR Pays de la Loire).

II Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Mise en service de nouveau bâtiment pour l'ITEP (PEP ADS).
- Travaux de construction et d'équipement d'un cabinet dentaire spécialisé pour personnes en situation de handicap et personnes âgées dépendantes Lancement des travaux de l'IME Henri Matisse (PEP 06).
- Travaux de rénovation et mise en sécurité du centre de montagne (PEP 83)

II Départements et régions d'Outre-Mer

- Poursuite des travaux de transformation de la Villa de la chaumière (SESSAD SDM et plateforme thérapeutique) (PEP Guyane).

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

|| Région Nouvelle Aquitaine

- Création d'un dispositif exclusion/inclusion pour l'accompagnement des enfants exclus des établissements scolaires (PEP 40)
- Reprise du Foyer Maison Cordeya à Orthez, mise en place d'un projet communauté 360 et plateforme SESSAD Béarn (PEP 64)
- Ouverture de 2 crèches multi accueil et d'un espace famille (PEP 87)

|| Région Auvergne Rhône Alpes

- Ouverture d'un nouvel établissement d'accueil de jour à Montréal-la-Cluse (PEP 01).
- Ouverture de l'UEMA (unité d'enseignement en maternelle) Montbrison (PEP 42).

|| Région Bourgogne Franche Comté

- Création d'un GEM Autisme, ouverture d'une résidence accueil et services à Montceau Les Mines (PEP 71).

|| Région Pays de la Loire

- Ouverture de la Maison d'enfant André Laffargue et accueil de MNA. Ouverture de l'espace ressources « spot 15/25 » (PEP Atlantique Anjou).
- Création de la Maison Océane (dispositif expérimental d'accompagnement de jeunes atteints de TSA) (AR Pays de la Loire).

|| Région Bretagne

- Ouverture du Lieu de Vie « Marmailles » à Bréal-sous-Montfort et mise en place d'une équipe mobile sur l'ITE (PEP Bretill'Armor).
- Création d'un pôle départemental médicosocial, extension des capacités d'accueil de la plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neuro développement, extension des places du secteur social (PEP 29).

|| Région Centre Val de Loire

- Ouverture d'une cuisine centrale et création d'une plateforme de services (PEP 36).

|| Région Grand Est

- Ouverture de la crèche Bousse (PEP 57).



|| Région Hauts de France

- Mise en place d'une plateforme de coordination et d'orientation, places supplémentaires sur 5 CAMSP (PEP 62).
- Début d'activité de la cuisine centrale (SAS des PEP 80).

|| Région Normandie

- Création d'un pôle Ressources handicap (PEP 76).

|| Région Occitanie

- Reprise de l'activité de l'association « l'atelier du livre » et nouveau projet d'un ado-bus (PEP 11).
- Accueil de jeunes MNA et leur encadrant sur le centre de Palavas (PEP 34).
- Ouverture d'une antenne centre de formation à Prades (PEP 66).
- Création d'une conciergerie solidaire (PEP 81).

|| Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Ouverture d'une UEEA à Nice, reprise de l'activité de la Maison d'accueil hospitalière (PEP 06).
- Ouverture d'une unité d'enseignement en école élémentaire pour élèves autistes (PEP 83).

→ **Cessions - transferts - fusions**

II Région Nouvelle Aquitaine

- Transfert des activités SMS aux PEP 64 (PEP 40)
- Cession du centre de Peyranère à l'association Vent d'Est (PEP 64)
- Fermeture du Centre Moulin de la Côte et Cap accueil (GPA)

II Région Auvergne Rhône Alpes

- Fermeture définitive du centre d'information surdité (PEP 63)

II Région Bourgogne Franche Comté

- Vente du Chalet de Mouthe (PEP CBFC).

II Région Bretagne

- Mise en vente de la Gabare, du site de Penlan et de Groix (PEP 56).

II Région Hauts de France

- Fermeture pour travaux sur le site de Clairoix et vente du centre de St Martin en Vercors (PEP Grand Oise).

II Région Ile de France

- Arrêt des activités de placement PEVLC et cessation de l'activité classes relais et procédure de licenciement économique (PEP 78).

II Région Normandie

- Reprise des établissements de l'AEDE (CMPP Victor Hugo d'Evreux avec 3 antennes). (PEP 76).

II Région Occitanie

- Fin du dispositif services civiques et fin de l'engagement dans le dispositif Alaé (PEP 09).
- Fermeture du centre de Valras et mise en vente (PEP 34).
- Fusion des MECS de Cerdagne et Grand Large (PEP 66).

II Région Pays de la Loire

- Transfert de l'ESAT à l'ADAPEI (AR Pays de la Loire).

II Région Provence Alpes Côte d'Azur

- Vente de la villa Romette de l'ITEP à Cluzel, fin de la convention ALSH de Serres (PEP ADS).
- Fermeture définitive du centre de montagne de Beuil les Launes pour le transformer en projet de centre permanent de répit des aidants (PEP 06).



→ **Administrations provisoires**

II Région Grand Est

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 55).

II Région Auvergne Rhône

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 63).

II Région Bourgogne Franche Comté

- Administration déléguée de la MECS de Dijon par la FGPEP (PEP CBFC).

II Région Bretagne

- Procédure de sauvegarde à compter du 9/11/2020 par le tribunal de Vannes (PEP56).

→ **Evènement postérieurs**

- Projet de fusion avec l'association ACSAD (GPA)
- Création des PEP Lor'Est par fusion des PEP 54-57-88
- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 50).

→ **Impacts crise sanitaire**

- Fermeture des centres de vacances et recours à l'activité partielle pour la majorité des associations PEP soumises aux contraintes sanitaires et au confinement. Baisse des taux d'activité sur certaines établissements médico-sociaux et crèches. Les aides covid ont été sollicitées par les associations concernées (secteur PEVLC principalement).
- Maintien des dotations et obtention de CNR couvrant les surcoûts induits par la crise sanitaire sur les établissements médico-sociaux

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables ;
 - Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes définis par :
- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général et ses règlements modificatifs ;
 - Les règlements ANC 2018-06 et 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

- Le règlement ANC 2019-04 relatif aux activités médico-sociales ;
- Le règlement CRC 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés modifié par le règlement CRC 2005-10 ;

Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

MÉTHODE DE COMBINAISON

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2020 se ventile comme suit :

→ Au titre des produits et charges: +2.4 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.

→ Au titre des créances et dettes: 4.9 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

Les règles suivantes ont été appliquées :

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf. paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

En 2020, première année d'application des règlements 2018-06 et 2019-04, a impacté les comptes combinés :

→ Reclassement en fonds dédiés des subventions d'investissements destinées au financement de biens renouvelables pour 62 547 K€.

→ Reclassement des subventions d'investissement des comptes 1026 et 1036 en compte 131 avec reconstitution du 139 ou en 110 quand le bien était complètement amorti.

→ Reclassement des dépenses refusées et des dépenses inopposables aux tiers financeurs en report à nouveau pour 33 119 K€.

→ Impact sur le résultat d'exploitation du reclassement des dotations et reprises sur fonds dédiés de - 8 449 K€ (auparavant présenté en pied de compte de résultat).

→ Reclassement des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations en fonds dédiés

Liste des associations

AD01	AIN	AD33	GIRONDE	AD65	HAUTES PYRÉNÉES
AD02	AISNE	AD34	HERAULT	AD66	PYRÉNÉES ORIENTALES
AD03	ALLIER	AD35	ÎLE ET VILAINE Repris PEP Brétil Armor	AD67	BAS RHIN Territoire PEP Alsace
AD04	ALPES DE HAUTE PROVENCE Territoire PEP ADS	AD36	INDRE Entrée de périmètre	AD68	ALSACE
AD05	HAUTES ALPES ADS	AD37	INDRE ET LOIRE	AD69	RHÔNE
AD06	ALPES MARITIMES	AD38	ISÈRE Territoire PEP SRA	AD70	HAUTE SAÔNE
AD07	ARDÈCHE Repris par PEP SRA	AD39	JURA	AD71	SAÔNE ET LOIRE
AD08	ARDENNES Zone blanche	AD40	LANDES	AD72	SARTHE Hors périmètre
AD09	ARIÈGE	AD41	LOIR ET CHER	AD73	SAVOIE
AD10	AUBE	AD42	LOIRE	AD74	HAUTE SAVOIE
AD11	AUDE	AD43	HAUTE LOIRE	AD75	PARIS
AD12	AVEYRON	AD44	ATLANTIQUE ANJOU	AD76	SEINE MARITIME
AD13	BOUCHES DU RHÔNE	AD45	LOIRET	AD77	SEINE ET MARNES
AD14	CALVADOS	AD46	LOT	AD78	YVELINES
AD15	CANTAL	AD47	LOT ET GARONNE	AD79	DEUX SÈVRES
AD16	CHARENTE Sortie de périmètre	AD48	LOZÈRE	AD80	SOMME
AD17	CHARENTE MARITIME Zone blanche	AD49	MAINE ET LOIRE Territoire PEP Atlantique Anjou	AD81	TARN
AD18	CHER	AD50	MANCHE	AD82	PEP 82 SOLIDAIRES
AD19	CORRÈZE	AD51	MARNE	AD83	VAR
AD201	CORSE DU SUD	AD52	HAUTE MARNE	AD84	VAUCLUSE
AD202	HAUTE CORSE	AD53	MAYENNE	AD85	VENDÉE
AD21	CÔTE D'OR	AD54	MEURTHE ET MOSELLE	AD86	VIENNE
AD22	CÔTES D'ARMOR Repris PEP Brétil Armor	AD55	MEUSE	AD87	HAUTE VIENNE
AD23	CREUSE	AD56	MORBIHAN	AD88	VOSGES
AD24	DORDOGNE	AD57	MOSELLE	AD89	YONNE Territoire PEP CBFC
AD25	DOUBS Territoire PEP CBFC	AD58	NIÈVRE Territoire PEP CBFC	AD90	TERRITOIRE DE BELFORT Territoire PEP CBFC
AD26	DRÔME Repris par PEP SRA	AD59	NORD	AD91	ESSONNE
AD27	EURE	AD60	Grand Oise	AD92	HAUTS DE SEINE
AD28	EURE ET LOIRE	AD61	ORNE	AD93	SEINE SAINT DENIS
AD29	FINISTÈRE	AD62	PAS DE CALAIS	AD94	VAL DE MARNE
AD30	GARD	AD63	PUY DE DÔME	AD95	VAL D'OISE Territoire PEP Grand Oise
AD31	HAUTE GARONNE	AD64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	F900	PEP DECOUVERTES
AD32	GERS	AT301	SRA	AT304	HALTE POUCE
AD973	GUYANE	AT302	GPA79	AT305	AALCI NC
AD974	REUNION Hors périmètre	AT303	CESDA 34 Repris par PEP 34	AT306	APEAJ
FG99	FEDERATION	UR110	URPEP FRANCHE COMTE Sortie de périmètre	UR118	URPEP PAYS DE LA LOIRE
AD975	MAYOTTE Entrée de périmètre	AP 201	AGEM Entrée de périmètre	AT307	PEP Bretil'Armor
UR102	AR NOUVELLE AQUITAINE	UR111	URPEP HAUTE NORMANDIE Dissoute	UR119	URPEP PICARDIE Dissoute
UR103	URPEP AUVERGNE	UR113	URPEP LANGUEDOC ROUSSILLON Dissoute	UR120	URPEP POITOU CHARENTES Dissoute
UR104	AR NORMANDIE Entrée de périmètre	UR114	URPEP LIMOUSIN dissoute	UR121	AR SUD
UR105	URPEP BOURGOGNE dissoute	UR115	URPEP LORRAINE Hors périmètre	UR122	URPEP RHONE ALPES Sortie de périmètre
UR106	URPEP BRETAGNE Entrée de périmètre	UR116	AR OCCITANIE PYRENEES MEDITERANNEE	AR175	AR IDF
UR107	URPEP CENTRE	UR108	URPEP CHAMPAGNE ARDENNE Dissoute		



VARIATION DE PÉRIMÈTRE

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (PEP 16 – PEP 72 – AR Rhône Alpes – URPEP Franche Comté – Association Cuisine centrale des PEP Alsace – AR Bretagne – PEP de la Réunion)
- La sortie définitive du réseau PEP ou liquidation.

Traitement des entrées et sortie dans le périmètre des associations et établissements:

- L'association PEP 36 a été traitée en entrée de périmètre.
- La reprise des établissements de l'AEDE par les PEP 7 6 ont été traités en entrée de périmètre.
- Un établissement repris par les PEP 87 a été traité en entrée de périmètre.
- L'association PEP Mayotte a été traitée en entrée de périmètre.
- L'AR Normandie a été traitée en entrée de périmètre
- L'AR Ile de France a été traitée en entrée de périmètre
- L'association Solidarité Guade loupéenne en mouvement a été traitée en entrée de périmètre.
- L'association PEP 16 a été traitée en sortie de périmètre
- L'association AR Rhône Alpes a été traitée en sortie de périmètre.
- L'association UR PEP Franche Comté a été traitée en sortie de périmètre.

Traitement des entrées et sortie de périmètre des structures rattachées :

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

- La Stéval été traitée en entrée de périmètre dans l'association PEP 57.
- La SAS l'assiette gourmande des PEP 80 a été traitée en entrée de périmètre.

En 2020, l'impact des entrées et sorties de périmètre s'élève à :

II Entrées de périmètre :

Actif net immobilisé :	10 010 K€
Trésorerie :	8 988 K€
Fonds associatifs :	11 612 K€

II Sorties de périmètre :

Actif net immobilisé :	- K€
Trésorerie :	- 19 K€
Fonds associatifs :	- 20 K€

II L'impact sur les produits des entrées de périmètre est évalué à : 17 134 K€

Entrées dans le périmètre :

- PEP 36
- PEP Mayotte
- AR Ile de France
- AR Normandie
- AP SGM
- Etablissements pour PEP 76 et PEP 87
- SCI pour PEP 57
- SAS pour PEP 80

Sortie de périmètre :

- AR Rhône Alpes
- UR Franche comté
- PEP 16

IMMOBILISATIONS

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 2 à 3 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 7 091 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
II Constructions (selon type)	20 à 50 ans
II Agencements et installations	10 à 20 ans
II Matériel et outillage	5 à 10 ans
II Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
II Matériel de Transport	4 à 5 ans
II Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture. Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres:

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

Autres fonds associatifs:

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions règlementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante : Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été diminué de **0.77 % à 0.35 %**.



EFFECTIF CONCERNÉ

II Âge théorique de départ à la retraite	65 ans
II Taux de croissance (progression) des salaires	1.8 %
II Taux d'actualisation	0.35 %
II Turn-over	Taux défini par tranches d'âge
II Table de mortalité utilisée	Insee 2014-2016
II Taux de charges sociales	58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

FONDS DÉDIÉS

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents » au fur et à mesure de leur utilisation.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.



Notes sur le bilan

Immobilisations / Amortissements	29
Variation des provisions et dépréciations	30
Variation des fonds propres	31
Parts contributives dans les fonds propres combinés	32
États des créances	34
Notes sur le résultat	36



NOTES

SUR LE BILAN

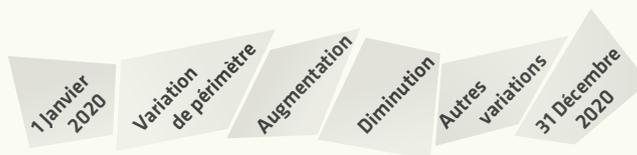
Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 7 091 k€ et concerne les constructions de 8 associations. Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières des contrats n'ayant pas été communiquées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2020. Les loyers ont été comptabilisés en 2020.



Au 31 décembre 2020, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneuse de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Au 31 Décembre 2020 en K€



Immobilisations

● Frais d'établissement	1 358	330	-	-1	-62	1 625
● Frais de recherche et développement	228	44	-	-	-	273
● Concessions, brevets, licences	5 868	309	337	-196	120	6 438
● Autres immobilisations incorporelles	722	14	214	-79	166	1 037
● Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	107	-	101	-12	55	252
Immobilisations incorporelles →	8 283	697	653	-288	278	9 624

● Terrains	42 399	294	1 677	-162	114	44 323
● Constructions	682 894	8 971	22 196	-11 284	14 863	717 639
● Installations & matériel industriel	83 708	1 539	4 959	-2 072	-937	87 196
● Autres immobilisations corporelles	160 341	3 880	12 228	-5 737	-795	169 918
● Immobilisations corporelles en cours	31 752	1 507	24 123	-150	-23 548	33 684
● Immobilisations grevées de droit	1 910	831	-	-1 326	-262	1 153
● Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	318	21	506	-4	368	1 209
Immobilisations corporelles →	1 003 323	17 043	65 689	-20 736	-10 197	1 055 122

● Créances rattachées à des participations	217	-	35	-12	-	240
● Titres immobilisés	18 088	345	915	-11	-5 276	14 060
● Autres titres immobilisés	2 040	-2	241	-3	-2	2 275
● Prêts	9 137	100	818	-143	-22	9 890
● Autres immobilisations financières	2 286	5	139	-344	-9	2 077
Immobilisations financières →	31 769	448	2 148	-514	-5 308	28 542

Amortissements

● Amortissement des frais d'établissement	770	299	78	-1	-	1 146
● Amortissements frais recherche et développement	72	37	11	-	-	120
● Amortissements concessions, brevets, licences	4 877	257	511	-187	20	5 406
● Amortissements autres immobilisations incorporelles	379	1	39	-15	15	418
Immobilisations incorporelles →	6 026	593	640	-204	35	7 090

● Amortissements terrains	2 928	4	333	-133	-	3 132
● Amortissements constructions	310 742	4 663	26 544	-9 044	-284	332 621
● Amortissements installations techniques, mat. & out.	69 706	1 133	3 935	-2 073	52	72 753
● Amortissements autres immobilisations corp	115 352	2 910	11 229	-5 762	-242	123 488
● Immobilisations corporelles en cours provisions	83	-	211	-12	29	311
● Amortissements immobilisations grevées de droit	1 302	823	7	-1 325	13	820
Immobilisations corporelles →	500 112	9 534	42 259	-18 348	-432	533 125

VARIATION DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

en K€

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 89 825 K€ au 31 décembre 2020.



La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de - 6.7 M€.

	1 Janvier 2020	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 Décembre 2020
• Provisions règlementées / renforcement couverture BFR	7 442	-	30	-562	-163	6 748
• Provisions règlementées / immobilisations	85 925	380	2 247	-846	-87 707	-
• Provisions règlementées amortissements dérogatoires	1 791	-	98	-72	-1	1 815
• Autres provisions règlementées	18 073	408	2 176	-1 064	-1 486	18 107
Provisions règlementées	113 231	789	4 550	-2 544	-89 356	26 670
• Provisions pour litiges	2 356	122	900	-651	96	2 823
• Provisions engagements retraites	83 136	81	10 992	-13 164	8 780	89 825
• Provisions : grosses réparations	464	44	448	-856	285	385
• Autres provisions pour risques et charges	11 028	232	6 352	-5 044	-1 587	10 980
Provisions pour risques et charges	96 984	479	18 692	-19 715	7 573	104 014
• Provisions créances rattachées à des participations	2	-	-	-	-	2
• Provisions Titres immobilisés	7	-	2	-16	16	9
• Provisions Autres titres immobilisés	94	-	30	-11	-	113
• Provisions Prêts	253	-	26	-36	10	253
• Provisions Autres immobilisations financières	2	-	-	-	-	2
• Provisions pour dépôts	4	-	-	-	-	4
Immobilisations financières	362	-	59	-63	25	383
• Stock matières premières/consommables dépréciations	10	-	-	-10	-	-
• Stocks produits finis dépréciations	68	-	26	-68	-	26
DÉPRÉCIATIONS DE STOCKS	78	-	26	-78	-	26
• Usagers et comptes rattachés provisions	1 732	-	583	-357	-71	1 887
• Autres créances provisions	1 021	-	13	-160	-90	784
DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES CLIENTS	2 753	-	596	-517	-161	2 671
• Valeurs mobilières de placements provisions	173	-	58	-28	-2	201
DÉPRÉCIATIONS AUTRES	173	-	58	-28	-2	201
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	3 365	-	739	-685	-138	3 282
TOTAL GENERAL	213 581	1 268	23 982	-22 945	-81 920	133 965

VARIATION DES FONDS PROPRES

en K€

	1 janvier 2020	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31 Décembre 2020
Fonds propres						
• Fonds associatifs sans droits de reprise	21 052	30	-	-185	-262	20 635
• Apports sans droits de reprise	12 777	125	13	-	13 599	26 514
• Legs et donations	10 134	-	-	-	-6 091	4 043
• Fonds associatifs	27 605	-	-	-	113	27 718
• Subventions d'investissement / biens renouvelables SDR	52 133	117	-	-	-52 250	-
• Ecarts de réévaluation	3 966	60	-	-	-	4 025
• Réserves	6 366	663	-41	41	-21 252	-14 223
• Report à nouveau	-23 747	352	-	3	50 121	26 729
TOTAL DES FONDS PROPRES	110 285	1 347	-29	-141	-16 021	95 442
Variation des autres fonds associatifs						
• Fonds associatifs avec droits de reprise	2 064	-	-	13	-476	1 601
• Apports avec droits de reprise	2 623	-	-	-13	-580	2 030
• Legs et donations assortis d'obligations	576	-	-	-	-357	219
• Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 065	-	-	-	-	3 065
• Droits de propriétaires (Commodat)	608	-	-	-	-275	333
Fonds avec droits de reprise	8 936	-	-	1	-1 689	7 249
Réserves sous contrôles des tiers financeurs						
• Réserves projet associatif autres secteurs	507	-	-	-	8 545	9 052
• Excédents affectés à l'investissement	112 294	6 194	-	-	-70 783	47 705
• Excédents CPOM (art R.314-43-1)	13 516	-	-	-	-13 516	-
• Réserves des activités sous gestion contrôlée	35 077	1 424	-	-3	167 885	204 383
• Réserves de compensation	34 394	755	-	-	-35 148	-
• Réserves de compensation EHPAD	-	-	-	-	-	-
• Réserves de compensation autres services (art. L.312-1)	294	-	-	-	-294	-
• Excédents affectés réserve compensation des charges amort	26 109	1 027	-	-	-27 136	-
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	222 191	9 399	-	-3	29 553	261 140
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur						
• Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-16 844	-585	-	-	17 429	-
• Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur	24 844	838	-	-	-48 240	-22 558
• Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-16 275	429	-	-	15 846	-
Reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	-8 275	681	-	-	-14 965	-22 558
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs						
• Provisions réglementées renouvellement des immobilisations	85 925	380	2 247	-846	-87 707	-
• Autres provisions réglementées	27 306	408	2 304	-1 698	-1 650	26 670
Provisions réglementées	113 231	789	4 550	-2 544	-89 356	26 670
Subventions d'investissements						
• Subventions d'investissement/ biens renouvelables ADR	10 414	650	-	-	-11 064	-
• Subventions d'investissement/ biens non renouvelables	58 343	811	4 647	-67	8 777	72 510
Subventions d'investissements avec droits de reprise	68 757	1 461	4 647	-67	-2 287	72 510
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	404 841	12 330	9 197	-2 614	-78 744	345 010
Résultat de l'exercice	8 382	189	28 278	-	-8 570	28 278
TOTAUX	523 508	13 866	37 447	-2 755	-103 336	468 730

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

PARTS CONTRIBUTIVES dans les fonds propres combinés

	Association	Valeur
21	CBFC	5,92%
76	SEINE MARITIME	4,24%
19	CORRÈZE	4,02%
34	HERAULT	3,48%
45	LOIRET	3,29%
66	PYRÉNÉES ORIENTALES	3,29%
60	GRAND OISE	3,25%
973	GUYANE	3,19%
62	PAS DE CALAIS	3,17%
86	VIENNE	2,83%
64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	2,69%
118	AR PAYS DE LA LOIRE	2,60%
307	BRETILL ARMOR	2,51%
36	INDRE	2,47%
18	CHER	2,36%
6	ALPES MARITIMES	2,24%
71	SAÔNE ET LOIRE	2,23%
12	AVEYRON	2,21%
301	SRA	2,13%
69	RHÔNE	1,93%
5	HAUTES ALPES ADS	1,82%
11	AUDE	1,73%
31	HAUTE GARONNE	1,63%
202	HAUTE CORSE	1,61%
99	FEDERATION	1,60%
28	EURE ET LOIRE	1,50%
30	GARD	1,47%
33	GIRONDE	1,32%
1	AIN	1,31%
56	MORBIHAN	1,29%
50	MANCHE	1,28%
306	APEAJ	1,27%
63	PUY DE DÔME	1,21%
43	HAUTE LOIRE	1,21%
32	GERS	1,12%
83	VAR	1,11%
44	ATLANTIQUE ANJOU	1,05%
42	LOIRE	1,04%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs.



PARTS CONTRIBUTIVES dans les fonds propres combinés sans droits de reprises

	Association	Valeur
21	PEP CBFC	11,06%
34	HERAULT	10,75%
99	FEDERATION	6,97%
19	CORRÈZE	5,42%
45	LOIRET	5,33%
66	PYRÉNÉES ORIENTALES	4,97%
64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	4,87%
33	GIRONDE	4,20%
31	HAUTE GARONNE	3,54%
86	VIENNE	3,42%
1	AIN	3,39%
5	HAUTES ALPES ADS	3,34%
69	RHÔNE	3,32%
39	JURA	3,01%
18	CHER	2,31%
15	CANTAL	2,26%
43	HAUTE LOIRE	2,21%
79	DEUX SÈVRES	2,19%
9	ARIÈGE	2,09%
48	LOZÈRE	2,06%
57	MOSELLE	1,84%
301	SRA	1,75%
56	MORBIHAN	1,62%
59	NORD	1,37%
118	AR PAYS DE LA LOIRE	1,34%
10	AUBE	1,30%
83	VAR	1,29%
36	INDRE	1,27%
75	PARIS	1,18%
71	SAÔNE ET LOIRE	1,17%



Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

ÉTATS DES CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 6 053 K€. Le total des dépréciations de créances éliminées s'élève à 490 K€.

	Échéance		
	2020	< 1 an	> 1 an
• Titres et actions	2 275	124	2 151
• Créances rattachées à des participations	240	-	240
• Autres titres immobilisés (droit de créance)	5 593	1 446	4 147
• Titres immobilisés autres qu'activité de portefeuille	5 369	123	5 246
• Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3 098	2 352	746
• Prêts	9 806	369	9 437
• Prêts au personnel	84	15	69
• Dépôts et cautionnements versés	1 934	253	1 681
• Autres immobilisations financières	143	14	129
Total immobilisations financières	28 542	4 697	23 845
• Avances & acomptes versés/commandes	727	690	36
Total avances et acomptes sur commandes	727	690	36
• Usagers et clients	18 708	18 043	665
• Caisse Sécurité Sociale tarifications et prix journée	909	909	0
• Départements	2 074	1 867	207
• Autres tiers payants	215	162	53
• Etat	937	937	-
• Redevables exercice précédent	544	544	-
• Créances douteuses ou litigieuses	1 192	859	333
• Usagers et clients produits non encore facturés	5 571	5 571	-
Total usagers et comptes rattachés	30 150	28 892	1 258
• Fournisseurs débiteurs et autres avoirs	110	105	5
• RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	217	217	-
• Personnel avances et acomptes débit et oppositions	124	124	-
• Produits à recevoir débit	657	654	2
• Etat : Subventions à recevoir	8 411	8 363	48
• TVA déductibles	658	658	-
• Associations affiliées et autres créances	1 702	1 143	559
• Débiteurs divers	141	141	-
• Divers - Produits à recevoir des tiers	11 195	11 192	3
Total autres créances	23 215	22 598	617
TOTAL CREANCES	82 634	56 877	25 757

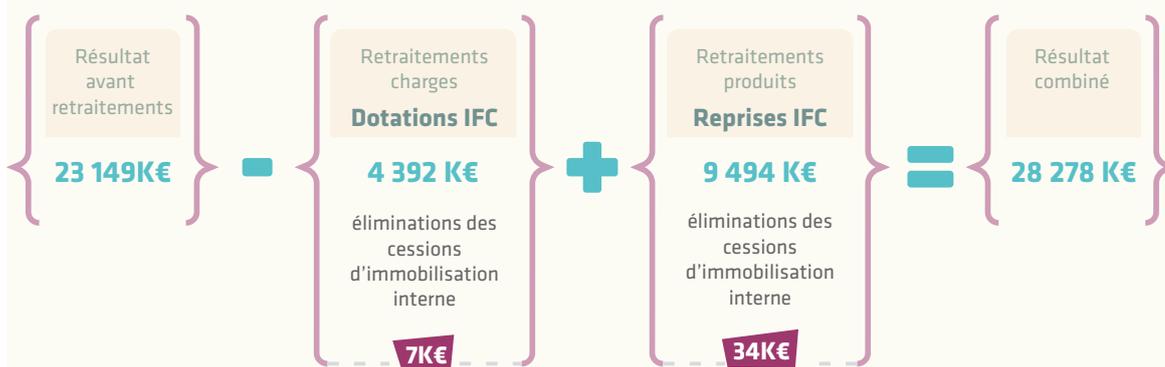
	2020	< 1an	> 1 an et < 5ans	>5ans
• Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	411	74	194	143
Emprunts et dettes assortis de conditions	411	74	194	143
• Emprunts auprès établissements financiers	213 175	16 626	52 799	143 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213 175	16 626	52 799	143 750
• Dépôts et cautionnements reçus	260	133	103	24
• Emprunts et dettes fin diverses	1 216	175	771	270
• Concours bancaires courants	348	348		
• Autres emprunts	277	211	67	
• Autres dettes	138	138	-	-
• Intérêts courus s/autres emprunts & dettes financières	397	394	0	2
Emprunts et dettes financières diverses	2 636	1 399	941	296
• Avances & acomptes reçus/commandes	2 614	2 614	-	-
Avances et acomptes reçus	2 614	2 614	-	-
• Fournisseurs	22 508	22 508	1	
• Fournisseurs factures non parvenues	6 826	6 219	607	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 335	28 727	608	-
• Personnel rémunérations dues	384	384	-	-
• Comités d'entreprise, d'établissement...	1 096	1 096	-	-
• Personnel charges à payer, produits à recevoir	27 294	27 294	-	-
• Sécurité sociale	14 042	14 042	-	-
• Autres organismes sociaux	11 014	11 014	-	-
• Organismes sociaux charges à payer produit à recevoir	848	848	-	-
• Charges sociales sur congés payer	9 066	9 062	3	-
• Autres charges à payer	5 272		5 272	-
• Etat charges et taxes à payer	14 972	14 972		-
Dettes fiscales et sociales	83 986	78 711	5 275	-
• Fournisseurs d'immobilisations	3 192	3 145	-	47
Dettes sur immobilisations	3 192	3 145	-	47
• Redevables, usagers et clients créditeurs	2 692	2 692	-	-
• Clients créditeurs et autres avoirs	467	467	-	-
• Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	31	31	-	-
• Dettes diverses	3 238	2 858	379	1
• Charges à payer sur ressources affectées	254	254	-	-
• Autres charges à payer	4 952	4 948	-	5
• Recettes à classer ou à régulariser	18	18	-	-
Total autres dettes	11 653	11 268	379	6
Total Dettes	347 000	142 563	60 196	144 241

NOTES SUR LE RÉSULTAT

PASSAGE DU RÉSULTAT NET SOCIAL AU RESULTAT NET COMBINÉ

Le résultat combiné 2020 s'élève à 28 278 K€.

Cet excédent s'analyse comme suit :

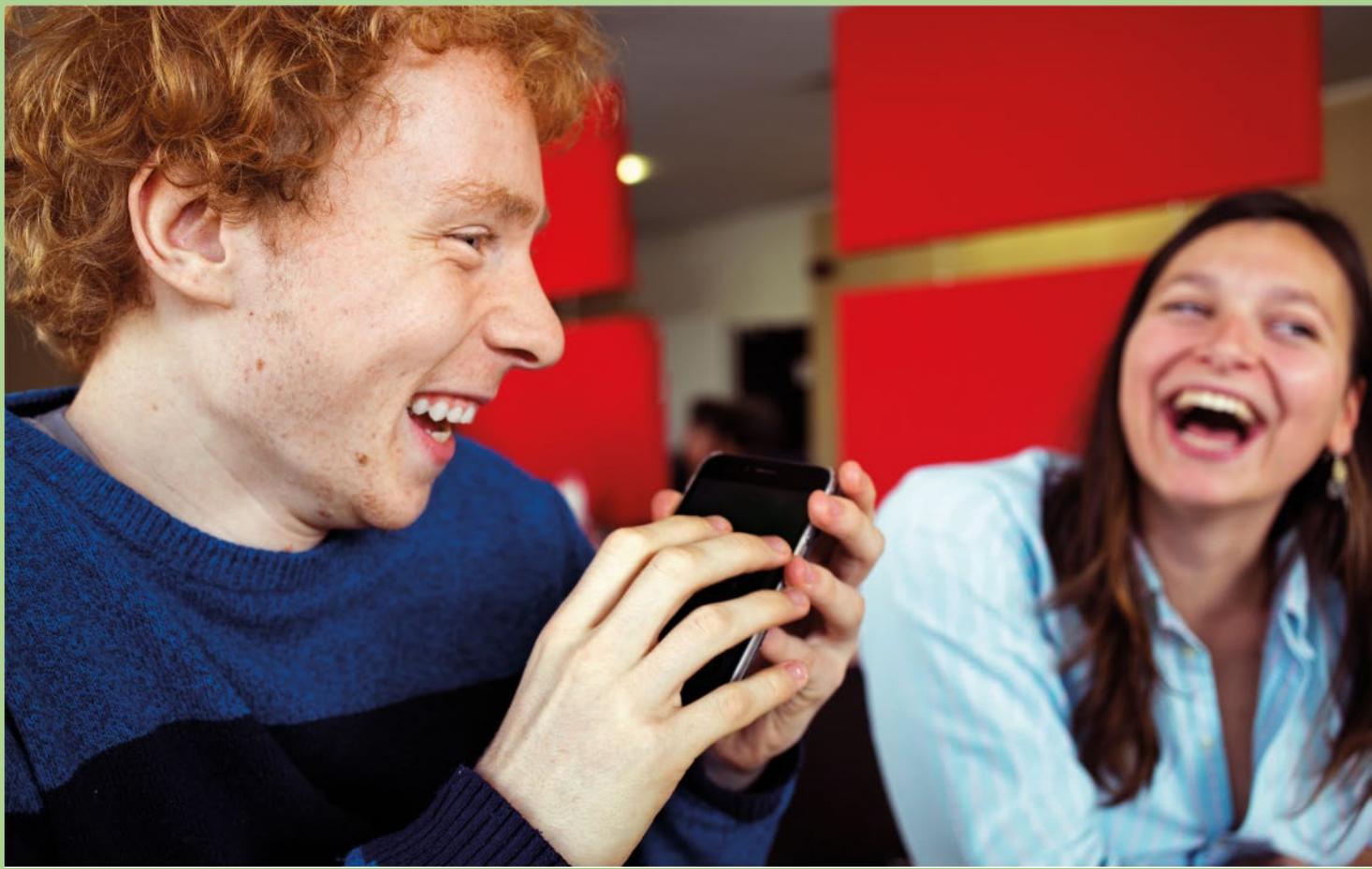


Le résultat exceptionnel se ventile :

II Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	325
II Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisation	-418
II Résultat sur dotations et reprises de résultat exceptionnel	-582
II Résultat sur autres éléments exceptionnels	18
II Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	5 227
II Transferts de charges exceptionnelles	168
II Résultat exceptionnel	4 737

Les produits et charges d'exploitation

- Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2020 s'élève à 13 338 K€.
- Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des reversements des dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminées dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2020 s'élève à 4.9 K€.





Informations Complémentaires

Détail des immobilisations	40
Résultat combiné par secteurs d'activité	42
Évolution des produits par régions	44
Les activités du secteur social et médico-social	46
Les activités du secteur propre	49
Répartition des produits et des charges d'exploitation	54



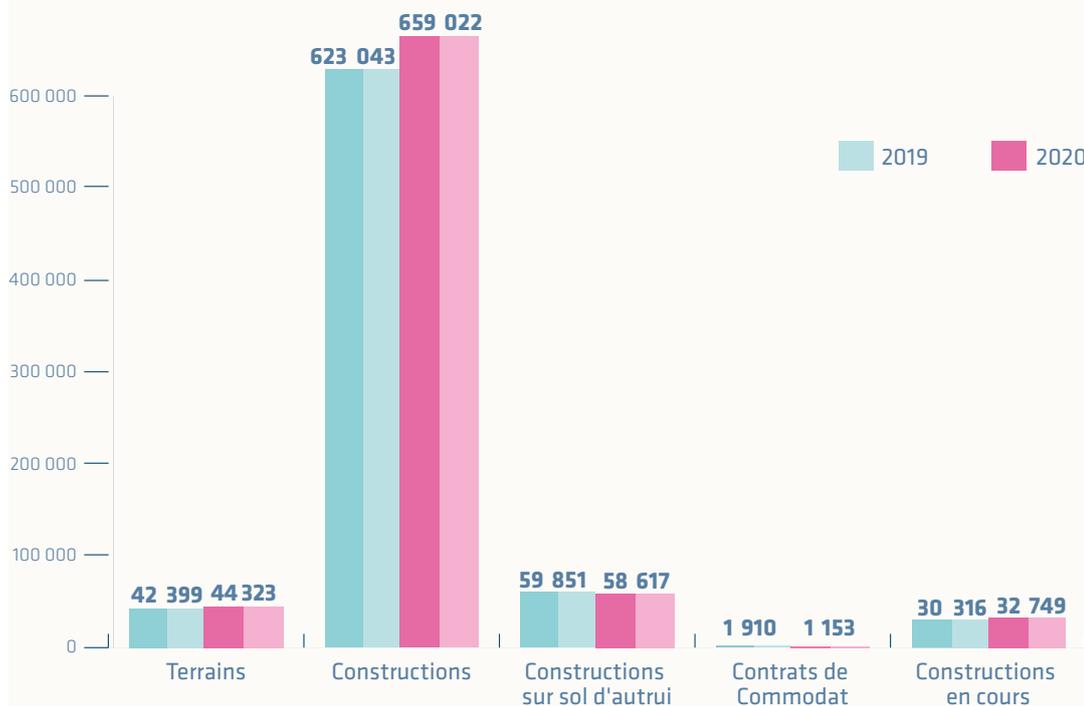
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

en K€

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

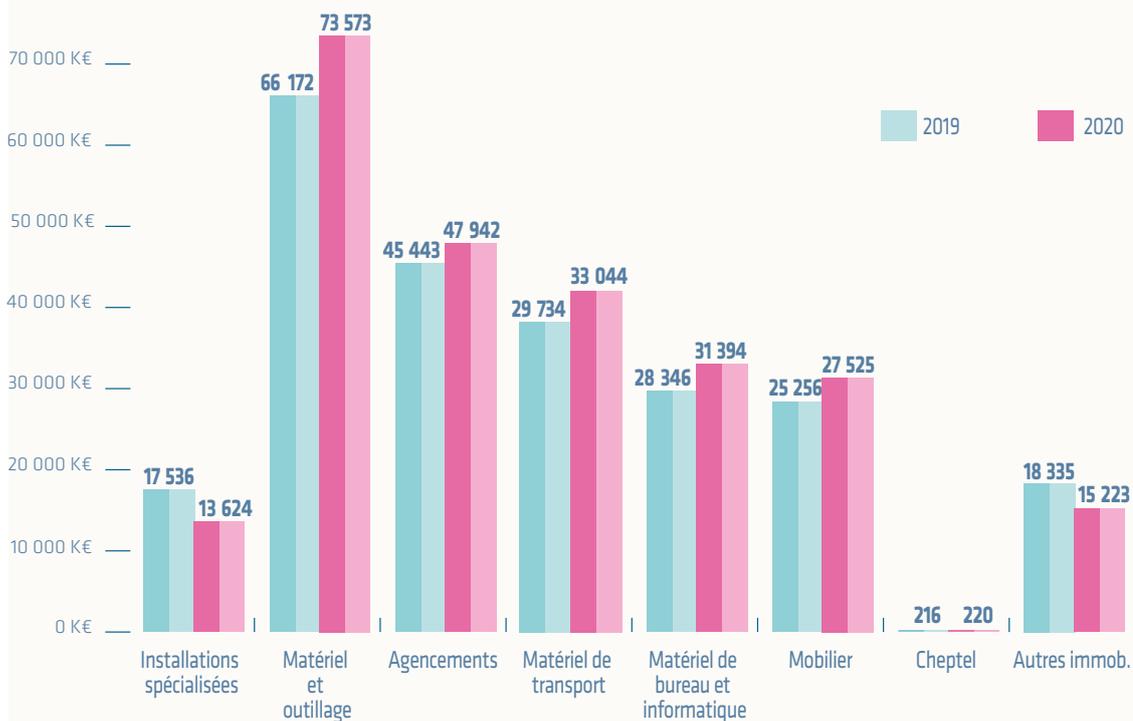
Évolution du patrimoine immobilier

en valeurs brutes en K€

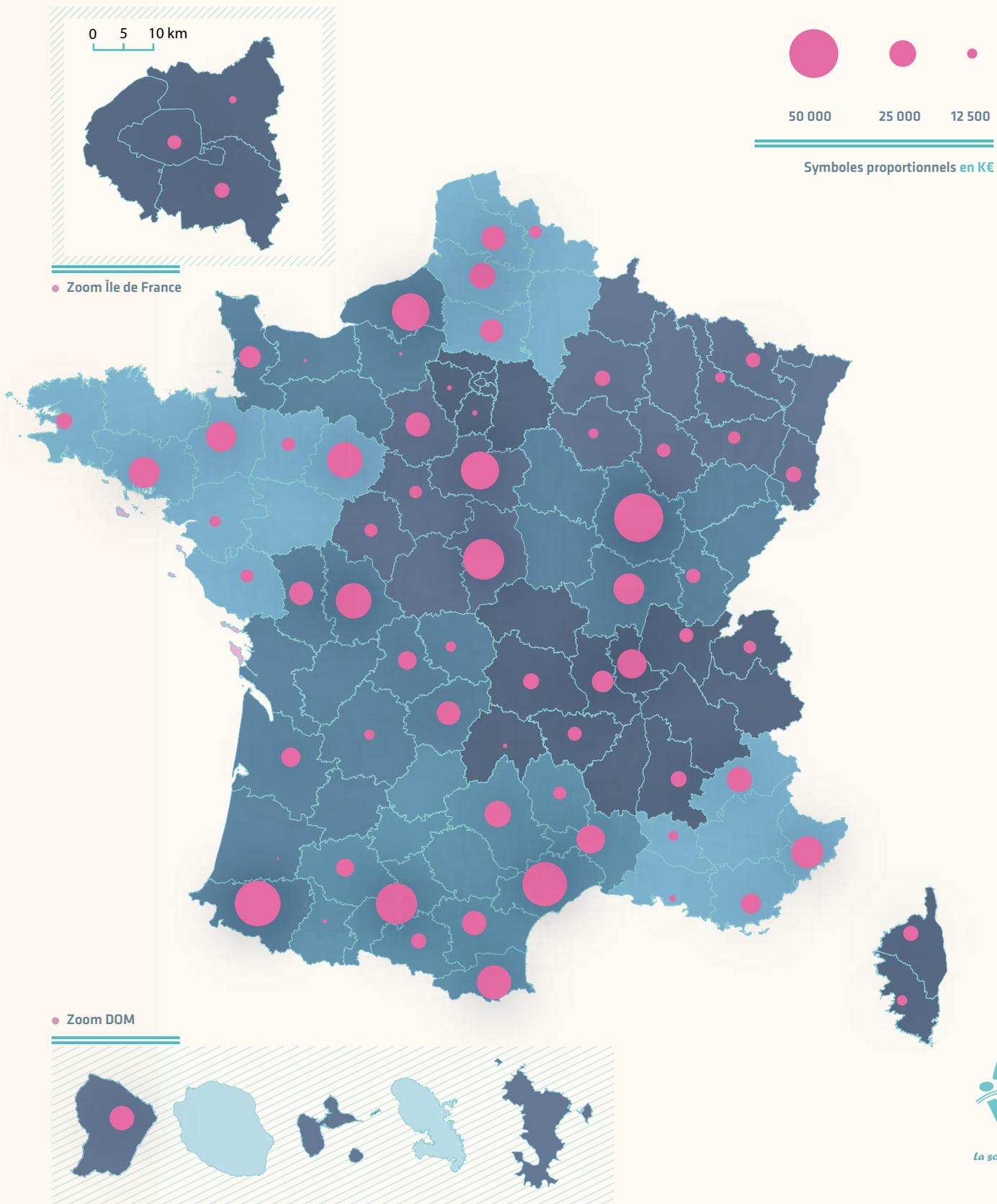


Détail des immobilisations corporelles

en valeurs brutes



Patrimoine immobilier par département



RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

en K€

RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

	2020	2019	Variation	%	2020			
					SMS	PESP	PEVLC	SP
• Cotisations	617	865	-248	-29%	228	173	73	143
• Ventes de marchandises	164	257	-93	-36%	32	66	17	49
• Production vendue	7 589	8 636	-1 047	-12%	839	495	-157	6 412
• Prestations de services	82 459	111 877	-29 419	-26%	12 042	40 394	23 671	6 352
Sous total produits d'activités 1 :	90 928	121 636	-30 808	-25%	13 141	41 128	23 603	12 956
• Production stockée	-57	-24	-33	135%	-34	-21	-	-2
• Production immobilisée	122	98	24	24%	8	-	61	53
• Subventions d'exploitation et concours publics	752 090	700 981	51 109	7%	716 619	20 406	4 961	10 104
• Autres produits	21 440	24 158	-2 718	-11%	11 189	3 279	266	6 706
• Reprises d'amortissements et provisions	20 326	14 991	5 335	36%	17 606	907	647	1 166
• Utilisation des fonds dédiés	8 629	6 496	2 133	33%	6 748	792	107	982
• Transferts de charges	10 158	10 467	-309	-3%	4 454	996	1 428	3 281
TOTAL 1 →	903 537	878 803	24 734	3%	769 732	67 486	31 071	35 247
Charges d'exploitation								
• Achats de Marchandises	960	654	306	47%	327	95	27	510
• Variation de stocks Marchandises	-3	-19	16	-85%	0	-2	-2	1
• Achats de MP et autres approvisionnements	5 389	5 819	-430	-7%	1 535	1 060	477	2 317
• Variation stocks MP et autres approvisionnements	-19	104	-123	-118%	-9	1	-24	13
• Autres achats et charges externes	167 367	182 326	-14 959	-8%	130 316	14 318	13 660	9 074
• Aides financières versées	810	1 364	-554	-41%	172	380	36	222
• Impôts, Taxes et versements assimilés	47 196	46 392	805	2%	41 321	3 106	1 341	1 428
• Charges de Personnel	418 770	402 543	16 226	4%	351 570	35 278	14 680	17 241
• Charges sociales	154 078	152 293	1 785	1%	133 512	10 261	3 748	6 557
• Dotations amort. & prov. d'exploitation	42 829	41 250	1 579	4%	33 562	2 148	4 068	3 051
• Dotations aux prov/actifs circulant, risques et charges	19 272	27 606	-8 334	-30%	14 981	1 949	929	1 413
• Reports en fonds dédiés	17 078	10 596	6 482	61%	15 023	868	396	793
• Autres charges	2 595	2 393	202	8%	2 385	-762	-1 645	2 617
TOTAL 2 →	876 323	873 321	3 002	0%	724 697	68 700	37 690	45 237
Opérations en commun								
• QP produits sur opérations faites en commun	185	10 311	-10 126	-98%	-782	-	232	736
• QP charges sur opérations faites en commun	341	9 942	-9 601	-97%	243	25	75	-3
TOTAL 3 →	-155	369	-524	-142%	-1 026	-25	157	738

1

RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(1 + 2 + 3)

27 058 9 951 17 107 172% 44 010 -1 239 -6 461 -9 251

INFOS COMPLÉMENTAIRES

RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

en K€

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales

					2020			
	2020	2019	Variation	%	SMS	PESP	PEVLC	SP
Produits financiers								
● Produits de participations	266	396	-130	-33%	167	27	25	46
● Revenus des valeurs mobilières et autres créances	497	1092	-595	-54%	235	105	5	152
● Reprises sur provisions & Transfert de charges	35	188	-153	-81%	25	3	-	7
● Autres produits financiers	676	843	-167	-20%	370	119	76	111
TOTAL 4 →	1 474	2 519	-1 044	-41%	796	255	107	316
Charges financières								
● Dotations financières aux amortissements et prov.	91	77	13	17%	61	-	-	30
● Intérêts et charges assimilées	4 711	4 562	150	3%	3 816	143	252	501
TOTAL 5 →	4 802	4 639	163	4%	3 877	143	252	531
II RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-3 328	-2 121	-1 207	57%	-3 080	112	-145	-214
III RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 - 2 + 3 + 4 - 5)	23 730	7 830	15 900	203%	409 929	-1 128	-6 606	-9 465
Produits exceptionnels								
● Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 699	2 705	1 994	0,74	2 510	821	920	448
● Produits exceptionnels sur opération de capital	2 883	5 669	-2 786	-49%	1 955	445	287	197
● Subventions d'investissements virées au résultat	5 227	4 359	868	20%	3 992	435	617	182
● Reprises de provisions & transfert de charges	4 258	5 050	-792	-16%	3 886	12	278	83
TOTAL 6 →	17 067	17 783	-716	-4%	12 342	1 713	2 102	910
Charges exceptionnelles								
● Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 374	1 801	2 573	143%	3 305	465	384	221
● Charges exceptionnelles sur opérations en capital	717	875	-158	-18%	587	67	25	38
● Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	4 672	6 476	-1 804	-28%	4 601	34	8	28
● Valeur nette actifs cédés	2 567	3 591	-1 024	-29%	1 136	917	401	113
TOTAL 7 →	12 330	12 743	-413	-3%	9 629	1 483	818	400
IV RESULTAT EXCEPTIONNEL (6 - 7)	4 737	5 040	-303	-6%	2 713	230	1 284	510
● Impôts sur les bénéfices	189	388	-199	-51%	84	18	45	42
V → Excédent ou déficits (Produits - Charges) →	28 278	8 382	19 896	237%	43 558	-915	-5 368	-8 997
● TOTAL DES PRODUITS	922 264	909 415	12 848	1%	782 089	69 453	33 512	37 209
● TOTAL DES CHARGES	893 986	901 034	-7 048	-0,01	738 531	70 369	38 880	46 206

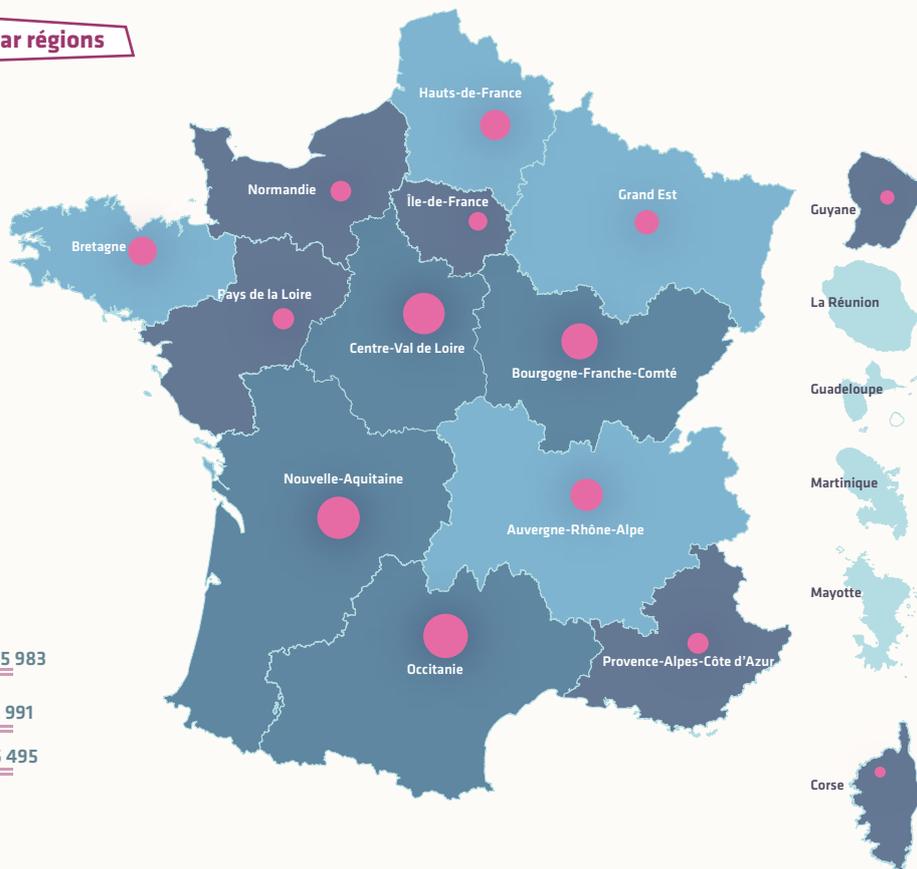
ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGION

en K€

ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGION

Régions	Nbre d'associations		Nbre d'ETP		Nbre de salariés		Total des produits		Variation		Ventilation par secteur		% dans l'activité globale	
	Nbre d'associations	Nbre d'ETP	Nbre de salariés	2020	2019	Variation	%	PSM2S	SP	PSM2S	SP			
				2020	2019	Variation	%	PSM2S	SP	PSM2S	SP			
Auvergne Rhône Alpes	11	131	1 104	2 108	78 644	77 313	1 331	2%	74 694	3 950	10%	3%		
Bourgogne Franche Comte	4	148	1 434	1 590	97 676	97 197	480	0%	78 238	19 439	10%	15%		
Bretagne	3	98	867	1 342	56 842	60 753	-3 911	-6%	50 423	6 419	6%	5%		
Centre Val de Loire	7	255	1 954	3 361	138 979	127 498	11 480	9%	108 686	30 293	14%	23%		
Corse	2	22	125	179	9 005	9 049	-44	0%	7 893	1 112	1%	1%		
Grand Est	8	150	617	1 494	41 134	43 637	-2 502	-6%	25 568	15 566	3%	12%		
Hauts de France	5	83	918	1 531	68 808	67 614	1 194	2%	64 227	4 580	8%	3%		
Ile de France	9	35	338	626	22 644	25 931	-3 286	-13%	15 675	6 969	2%	5%		
Normandie	6	58	571	722	37 265	31 782	5 482	17%	29 384	7 880	4%	6%		
Nouvelle Aquitaine	12	155	1 732	2 694	131 008	132 780	-1 772	-1%	115 249	15 759	15%	12%		
Occitanie	16	187	1 915	2 722	149 541	145 983	3 558	2%	139 533	10 008	18%	8%		
Pays de la Loire	4	37	392	543	34 594	33 698	896	3%	29 687	4 906	4%	4%		
Provence Alpes Côte d'azur	6	60	467	465	32 473	32 707	-234	-1%	29 063	3 410	4%	3%		
DROM	3	26	185	221	15 385	15 103	282	2%	13 768	1 617	2%	1%		
TOTAL GÉNÉRAL	96	1 445	12 618	19 598	913 998	901 044	12 954	1%	782 089	131 909	100%	100%		

Produits par régions



EN K€

● 145 983

● 72 991

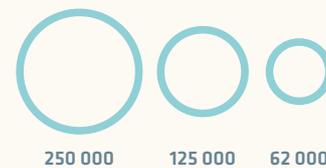
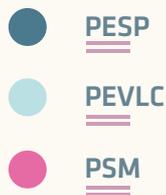
● 36 495

INFOS COMPLÉMENTAIRES

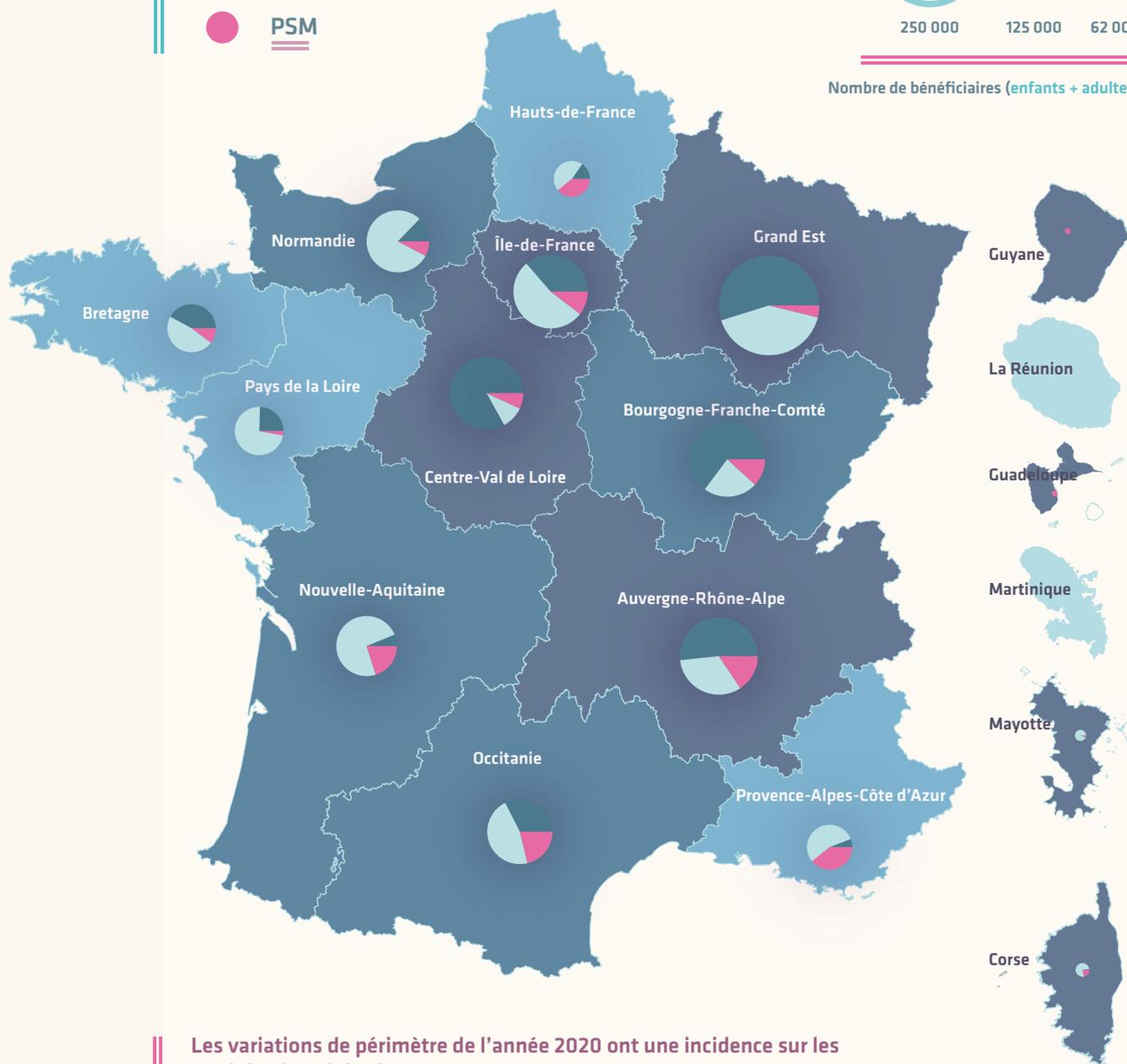
BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

Cartographie de l'activité des associations
cumulées au niveau régional

Au 31 Décembre 2020 en K€



Nombre de bénéficiaires (enfants + adultes)



Les variations de périmètre de l'année 2020 ont une incidence sur les produits d'exploitation :

En hausse :

-  Le centre Val de Loire avec l'entrée de l'association PEP de l'Indre
-  La Normandie avec la reprise d'un établissement par les PEP 76
-  La Nouvelle Aquitaine avec la reprise d'un établissement par les PEP 87

Les sorties de périmètre ont un impact non significatif sur les produits.

LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

en K€

Régions	Nombre d'associations	Nombre établissements	Nombre en ETP	Nombre de salariés	Total des produits		Variation		% dans l'activité	
					2020	2019	Variation	%	2020	2019
Auvergne Rhône Alpes	11	100	1 040	1 577	74 694	72 762	1 932	3%	10%	10%
Bourgogne Franche Comte	4	96	1 185	1 099	78 238	77 247	990	1%	10%	10%
Bretagne	3	66	736	945	50 423	49 619	804	2%	6%	7%
Centre Val de Loire	7	131	1 543	2 111	108 686	108 118	567	1%	14%	14%
Corse	2	16	114	147	7 893	7 669	224	3%	1%	1%
Grand Est	8	47	352	498	25 568	24 431	1 137	5%	3%	3%
Hauts de France	5	64	841	1 147	64 227	60 252	3 975	7%	8%	8%
Ile de France	9	10	245	328	15 675	14 690	985	7%	2%	2%
Normandie	6	25	446	507	29 384	25 045	4 340	17%	4%	3%
Nouvelle Aquitaine	12	116	1 557	2 337	115 249	116 056	-806	-1%	15%	15%
Occitanie	16	123	1 810	2 162	139 533	134 281	5 252	4%	18%	18%
Pays de la Loire	4	12	353	419	29 687	27 404	2 283	8%	4%	4%
Provence Alpes Côte d'azur	6	42	433	358	29 063	29 719	-656	-2%	4%	4%
DROM	3	23	176	212	13 768	15 103	-1 335	-9%	2%	2%
TOTAL GÉNÉRAL	96	871	10 831	13 847	782 089	723 665	19 692	3%	100%	100%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de **90 000 enfants**, adolescents et adultes au travers de l'activité de plus de **800 établissements**, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelles que soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Petite enfance / enfance / adolescence

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho- Pédagogiques-CM-PP (dont 84 antennes) et ses 62 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France.

Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Adultes

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs « hors les murs », pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.

Dispositifs d'appui à l'inclusion / plateformes de services / palettes de ressources

Le réseau des PEP est particulièrement engagé dans l'expérimentation et le déploiement de dispositifs coopératifs intégrés, tant au niveau national que territorial. Ainsi, dès 2019, la Fédération générale des PEP intègre le comité de pilotage installé par l'ANAP pour la production de l'outil "Handicap - Réinventer l'offre médico-sociale : les plateformes de services coordonnés, mode d'emploi", et s'investit dès la première heure dans la structuration et le déploiement des « Communautés territoriales d'accompagnement- communautés 360 ».

Lauréat au sein d'un collectif d'associations gestionnaires, de l'appel à projets « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 » lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le réseau PEP a par ailleurs permis la modélisation et l'essaimage d'un modèle d'organisation portant l'évolution et la transformation du secteur médico-sociale.



Le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France

A ce jour, de nombreuses initiatives de terrain portant sur la création de plateformes de services ou palettes de ressources pour l'inclusion : Plateforme de services des PEP 01, organisation managériale incluant le déploiement des coordonnateurs de projets et parcours (PEP sud du Mont-Blanc) ; « Palette ressources tous temps de vie » portée par le GPA qui hybride l'ensemble des solutions déployées par ses secteur d'activité en s'appuyant sur un projet de CPOM multi financeurs.

Séniors

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui en mettant en œuvre des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SECTEUR PROPRE

en K€

LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SECTEUR PROPRE

Régions	Nombre d'associations	Nombre établissements	Effectifs salariés ETP	Nombre de salariés	Total des produits		Variation		% dans l'activité	
					2020	2019	Variation	%	2020	2019
● Auvergne Rhône Alpes	11	31	65	531	3 950	4 550	-601	-20%	3%	3%
● Bourgogne Franche Comte	4	52	249	491	19 439	19 949	-511	-15%	15%	14%
● Bretagne	3	32	131	397	6 419	11 134	-4 715	-92%	5%	8%
● Centre Val de Loire	7	124	411	1 250	30 293	19 380	10 913	1947%	23%	14%
● Corse	2	6	11	32	1 112	1 380	-268	-19%	1%	1%
● Grand Est	8	103	265	996	15 566	19 206	-3 639	-75%	12%	14%
● Hauts de France	5	19	77	384	4 580	7 362	-2 782	-61%	3%	5%
● Ile de France	9	25	93	298	6 969	11 240	-4 271	-46%	5%	8%
● Normandie	6	33	125	215	7 880	6 737	1 143	30%	6%	5%
● Nouvelle Aquitaine	12	39	175	357	15 759	16 724	-966	-8%	12%	12%
● Occitanie	16	64	105	560	10 008	11 702	-1 694	-22%	8%	8%
● Pays de la Loire	4	25	39	124	4 906	6 294	-1 387	-34%	4%	5%
● Provence Alpes Côte d'azur	6	18	34	107	3 410	2 987	423	16%	3%	2%
● DROM	3	3	9	9	1 617	4 550	1 617	-20%	1%	0%
TOTAL GÉNÉRAL →	96	574	1 787	5 751	131 909	138 647	-6 738	-11%	100%	100%

Focus PEVLC :

Régions	Nombre établissement et dispositif	Nombre de salariés	Nombre en ETP 2020	Total des Produits		Variation
				2020	2019	%
● Auvergne Rhône Alpes	10	427	35	2 015	2 994	-33%
● Bourgogne Franche Comte	10	107	22	2 381	3 383	-30%
● Bretagne	9	98	25	1 750	5 131	-66%
● Centre Val de Loire	3	77	21	787	560	40%
● Corse	4	12	11	1 061	1 380	-23%
● Grand Est	4	89	31	2 509	4 823	-48%
● Hauts de France	5	201	14	1 934	4 527	-57%
● Ile de France	10	224	58	5 242	9 244	-43%
● Normandie	14	27	25	1 276	3 826	-67%
● Nouvelle Aquitaine	6	136	35	4 079	12 553	-68%
● Occitanie	17	111	48	5 340	7 862	-32%
● Pays de la Loire	8	76	36	3 263	4 045	-19%
● Provence Alpes Côte d'azur	4	103	27	1 877	2 722	-31%
● DROM	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL →	104	1 687	388	33 512	63 051	-47%

PEVLC : Politiques éducatives vacances, loisirs, culture et sport

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 62 centres de vacances ont permis en 2020 à 12 500 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...), dont 6 500 dans le cadre du Plan Vacances apprenantes du MENJS, plan que la Fédération Générale des PEP a contribué à coconstruire. Ces séjours ont été d'autant plus appréciés dans cette période de crise sanitaire. L'enquête de satisfaction nationale 2020 a montré que 88 % des parents relèvent les apports bénéfiques du séjour : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2020 source Sphinx).

Les séjours PEP favorisent la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences. Les modalités d'accueil et les activités peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant.



En 2020 ce sont **49 700** enfants et **12 650** adultes qui ont bénéficié d'activités culturelles au sein du réseau PEP

→ Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2020, seuls 12 000 enfants ont pu partir en classes de découvertes avec les PEP, en raison de la crise sanitaire. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires.

→ PEP Attitude : La Marque des séjours du réseau PEP

Pour donner une visibilité nationale aux séjours et favoriser l'accès de tous à l'ensemble de l'offre PEP proposée sur tout le territoire, les associations PEP rassemblent aujourd'hui leurs offres de séjours éducatifs (classes et vacances) sous une bannière commune PEP Attitude et un site de réservation mutualisé : www.pep-attitude.fr.

Depuis sa création le 1er avril 2019, plus de 36 000 visiteurs ont parcouru 290 000 pages.

→ Dispositif d'accompagnement Handicap

Pour permettre un accueil individualisé pour tout enfant nécessitant une attention particulière au sein des séjours de vacances, un dispositif d'accompagnement a été mis en place. Ce dispositif s'appuie sur les pôles ressources handicap du réseau PEP répartis sur l'ensemble du territoire. Ces derniers prennent contact avec les familles afin de recueillir en amont du séjour les besoins spécifiques et les souhaits de chaque enfant et font le lien avec les équipes des séjours.

← Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

← Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2020 seules 760 journées familles ont pu être organisées avec les PEP. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

← Droit à la culture

En 2020 ce sont 49 700 enfants et 12 650 adultes qui ont bénéficié d'activités culturelles au sein du réseau PEP dans le cadre de séjours, d'activités de loisirs, d'activités à la parentalité, de pratiques artistiques. Les pratiques artistiques et culturelles sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble de nos activités. Parmi le public enfant concerné, les enfants en situation de handicap représentent 10%. Cette proportion souligne que les actions culturelles sont un vecteur d'inclusion.

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

PEP : Politiques éducatives sociales de proximité

Accueils de loisirs péricols et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (péricols). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

Les structures PEP accueillent plus de **5 000 enfants**. Ces structures peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap

DÉCROCHAGE

Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

Allo Ecoute Ado / Allo Ecoute Parents

Les PEP ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps. (PEP 43) Avec les deux périodes de confinement et la crise sanitaire actuelle, le nombre d'appels a fortement augmenté. En 2020, la ligne Allo Ecoute Ados a traité plus de 460 appels, soit une centaine de plus par rapport aux années précédentes.

Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 6500 enfants malades ou accidentés par an.

Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. Les structures PEP accueillent plus de 5 000 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance. Au total, 16 900 jeunes enfants sont accompagnés par les PEP

Accompagnement des mères lycéennes

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.



Plus de **20 000** enfants accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de **5 000** enfants pour l'aide aux devoirs et plus de **18 000** pour l'accès aux activités culturelles

Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme et de l'illectronisme. Elle a développé à partir de 2018/2019 à titre expérimental avec l'ANLCI et le soutien de l'entreprise Lancôme, une action sur 6 territoires en collaboration avec 6 associations du réseau PEP, dont deux en quartier de la politique de la ville. Celle-ci s'est poursuivie en 2020 avec 4 associations sur 4 territoires ruraux. Cette action ayant montré un fort impact auprès des publics bénéficiaires, a fait l'objet d'une modélisation, un projet d'essaimage a également été proposé et retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TremplinAsso porté par l'ANCT. Pour 2020, 10 associations PEP se sont engagées dans le projet dans 10 QPV. Les actions de lutte contre l'illettrisme poursuivent leur développement : animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP28), prix littéraires (PEP 42, PEP 78), édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), ateliers de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire (PEP 46).

Accompagnement à la parentalité

Dans l'ensemble des actions, les PEP mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2020, 32 000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive.

Actions 1001 Territoires

Les PEP se sont associés à 17 autres acteurs de l'éducation pour favoriser la mobilisation des parents dans les parcours de leurs enfants. Les actions 1001 Territoires visent à construire des coopérations de ces acteurs de l'éducation en direction des familles les plus éloignées de l'école, à permettre l'expression de ces familles et les rendre acteurs.

Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

Accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

Douze associations locales PEP sont inscrites et impliquées dans des quartiers labellisés Cités éducatives

→ **Accompagnement au déploiement du « plan mercredi » et du dispositif « devoirs faits »**

Mobilisées pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents..., les associations PEP et la tête de réseau se sont inscrites dans le déploiement des dispositifs dit « Plan mercredi » et « devoirs faits ». La tête de réseau s'est engagée au niveau national dans le Comité de pilotage et le Comité technique de La Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA). Au niveau territorial, 18 associations PEP sont engagées dans les dispositifs et dans la construction et la qualification des Plans mercredis.

→ **Centre Socio-Culturel (CSC) et Espace de Vie Sociale**

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans les choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS ont également été développés sur les territoires de plusieurs autres associations PEP. Au total, on compte 1300 participants aux activités de centres sociaux, espaces de vie sociale, solutions itinérantes d'animation du territoire.

Cités éducatives

Douze associations locales PEP sont inscrites et impliquées dans des quartiers labellisés Cités éducatives et mettent en œuvre des actions éducatives, sociales et culturelles. La Fédération Générale des PEP participe au Comité National de suivi et d'évaluation du programme et est présente sur différents groupes « pilotes » afin de soutenir le déploiement d'axes prioritaires pour le réseau PEP (petite enfance, sport, santé, parentalité, citoyenneté).

← **Des parcours civique et citoyen pour tous : participation à phase de préfiguration du SNU**

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, tout au long de la vie et s'inscrit dans un parcours global d'éducation à cette citoyenneté et à l'engagement. Ce parcours débuté en classe primaire se poursuit tout au long de la scolarité et s'appuie depuis sa création sur le SNU et peut se poursuivre dans le cadre du service civique, du corps européen de solidarité. Dès la première vague de mise en place du SNU, les PEP 65, les PEP 56 ont accueilli 200 jeunes dans leurs centres de vacances. La Fédération Générale des PEP a participé à l'ensemble des réunions organisées par la mission SNU pour contribuer à la construction des parcours de formation et des séjours de cohésion.

← **Pôles ressources handicap (PRH)**

De 2016 à 2019, la Fédération Générale des PEP a réalisé avec son réseau une recherche-action pour proposer un modèle organisationnel permettant d'impulser et entretenir une dynamique inclusive à l'échelon territorial en matière de loisirs choisis pour tous. Ces travaux ont contribué à la construction des politiques publiques de la CNAF en la matière et appuient aujourd'hui le développement de pôles ressources handicap (PRH). Aujourd'hui, on peut compter dans le réseau PEP 22 PRH ou dispositifs analogues d'appui à l'inclusion, favorisant l'accès de tous les enfants aux structures collectives du milieu ordinaire.

Ce développement s'appuie sur l'expertise et les savoir-faire des dispositifs existants pour mutualisation. Et ce afin de, à la fois, soutenir les associations PEP dans leur réponse aux appels à projet des CAF, et d'accompagner la montée en compétence des PRH (articulation avec les dispositifs de soutien à la parentalité, appui aux séjours, ...).

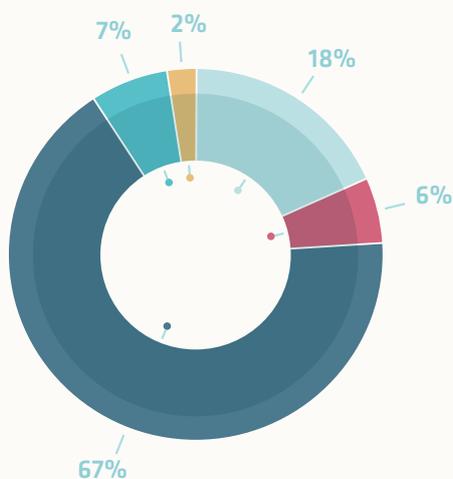
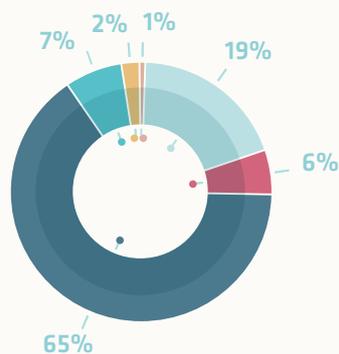
Pour exemple de cette hybridation des activités au service du décloisonnement, 3 PRH du réseau fonctionnent en lien avec un dispositif d'assistance au parcours de vie, pour mieux prendre en compte les besoins des personnes et de leur famille.



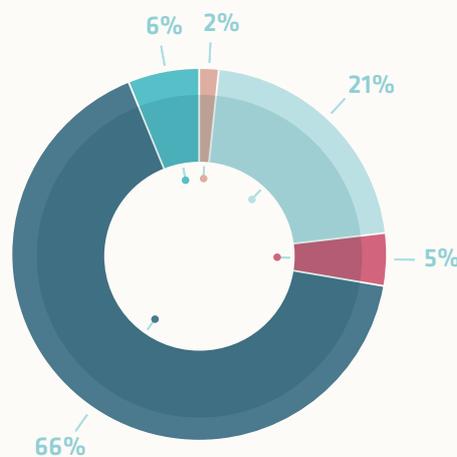
- Paintball.
- patinoire
- Accro. Branche
- Laser-Game
- Tournoi de Foot
- Shook.
- Soccer
- Koëz
- Escape
- Bowling
- Structure

REPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

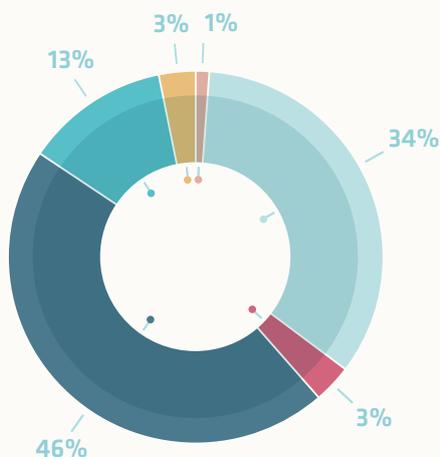
- Achats et autres approvisionnements
- Autres achats et charges externes
- Impôts et taxes
- Frais de personnel
- Amortissements et provisions
- Autres charges



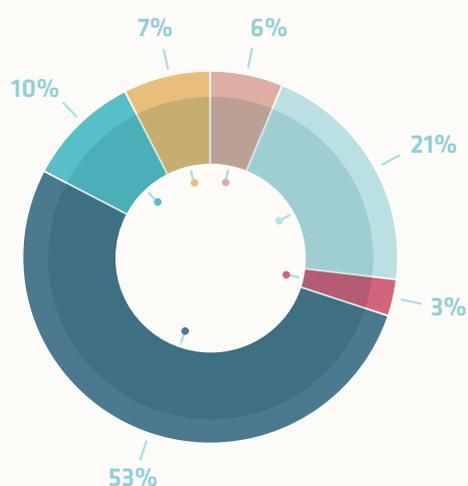
Secteur Médico Social



Secteur Politiques éducatives sociale de Proximité

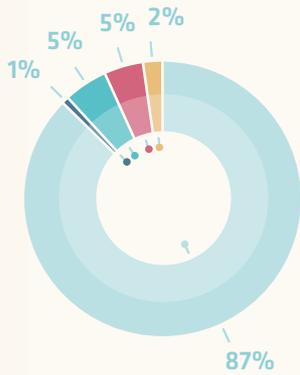


Secteur Politiques éducatives, loisirs, culture et sport

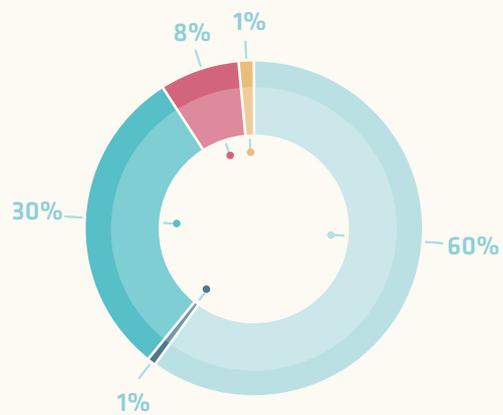
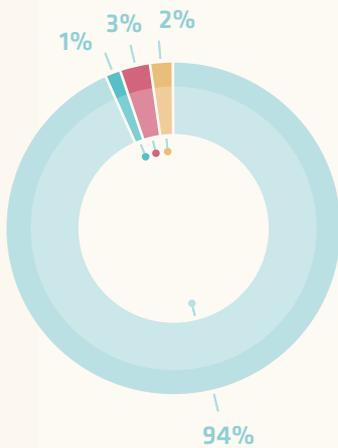


Autres activités

RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

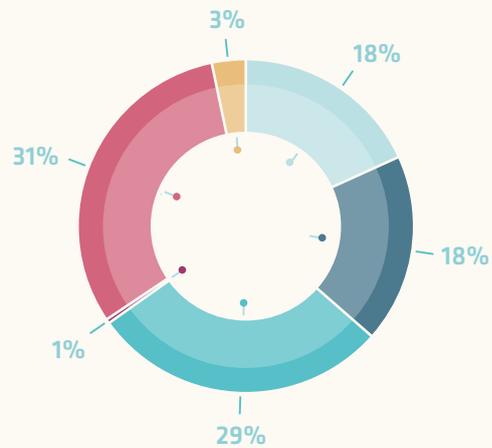
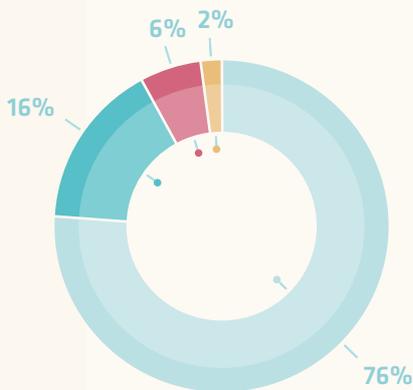


- Produits de tarification et prestations
- Production vendue et immobilisée
- Subventions
- Cotisations
- Autres produits et transferts de charges
- Reprises de provisions



Secteur Médico Social

**Secteur Politiques éducatives
sociales de Proximité**



**Secteur Politiques éducatives,
loisirs, culture et sport**

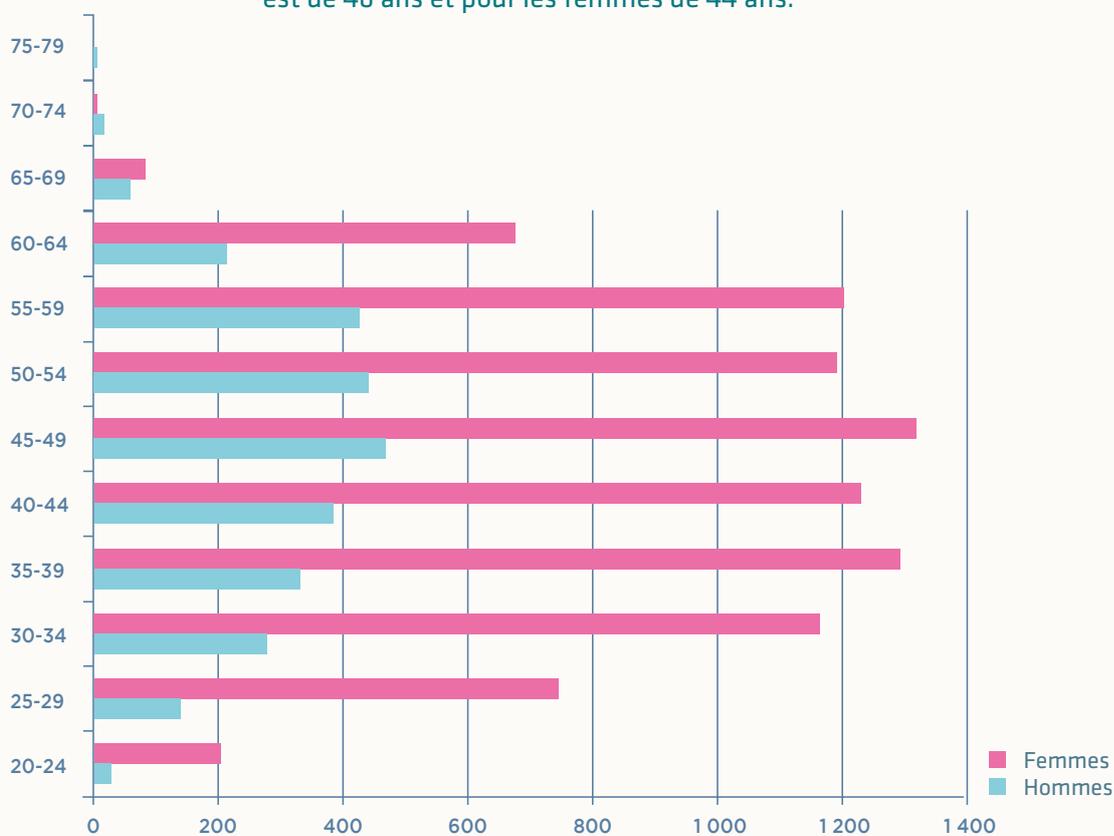
Autres activités

LES ADMINISTRATEURS, LE BÉNÉVOLAT

→ Le bénévolat statutaire



En 2020, la répartition est de 76 % de femmes et 24 % d'hommes. L'âge moyen pour les hommes est de 46 ans et pour les femmes de 44 ans.



- Le poste salaires et charges représente 573 M€ soit 65% des charges d'exploitation pour un effectif global de 19 598 salariés soit 12 618 équivalents temps plein au 31 décembre 2020. Le secteur social et médico-social emploie.
- 13 847 personnes pour un équivalent temps plein de 10 831 personnes, le secteur Politiques éducatives vacances loisirs culture et sport 1 687 personnes pour un équivalent temps plein de 388 personnes, le secteur politiques éducatives et sociales de proximité 3 338 personnes pour un équivalent temps plein de 1064 personnes.
- 725 personnes soit 335 équivalents temps plein sont affectés aux autres activités diverses et sièges non affectés. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2020 s'élève à 870 (521 sur le secteur social et médico-social et 349 sur le secteur propre)



NOTES

Crédits Photos © Magnum Photos/FGPEP

Conception graphique : www.yannfourcot.fr

LES PEP

La force d'un réseau associatif national,
les convictions d'un mouvement engagé,
pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs,
au travail et à la vie sociale.

...

Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org


Les
PEP
La solidarité en action